

Le lundi 15 octobre 2018 à 15^h 15⁰⁰
 ouverture de la cinquième permanence

Jean-François
 DUMONT
 Commissaire-Enquêteur

[Signature]

- ① Enregistrement d'un courrier émanant de la Société "Abo Wind", agence de Nantes ;
 Ce courrier a pour objet : "observations et demande d'informations sur l'effet du projet éolien "NORVAL II" sur les parcs éoliens de Derval et de Luzeauget".
 Ce courrier, arrivé le 14 octobre à la mairie de Derval, copie de l'enquête, a été enregistré.
 Ce jour vers 6 h 01 au registre d'enquête.

- ② Avis favorable - bon projet - le parc actuel ne pose aucun problème aux Dervalais.

L'éolien est un des meilleurs moyens de remplacer les centrales nucléaires ou au charbon.

J.C. URVOY - le legis - Derval

[Signature]

- ③ Avis favorable. L'implantation d'un parc éolien est un pas de plus pour sortir du nucléaire

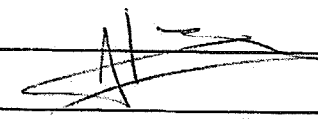
Emilie Gabariand, la Tesserie, Derval

R. W. - 1

④ Les régions Bretagne et Pays de Loire sont déficitaires en production d'électricité et dépendent des régions voisines pour s'approvisionner en électricité. Voir le site RTE.

L'énergie nucléaire pose des problèmes de santé publique. Nous devons favoriser les ER, Energies Renouvelables pour atteindre l'équilibre production / consommation d'énergie électrique.

Donc mon avis est favorable à ce projet éolien
Lundi 15 octobre 2018 à Derval - Arbrétoussais



Le Lundi 15 octobre 2018 à 18h05
fermeture de la cinquième permanence.

Jean-François
DUMONT
Commissaire-Enquêteur

le 15/10/2018
